

Motion du 8 juin 2022 de Mmes et MM. Ana Maria Barciela Villar, Léonore Baehler, Leyma Milena Wisard Prado, Bénédicte Amsellem, Elena Ursache, Denis Ruyschaert, Omar Azzabi, Ahmed Jama, Dorothée Marthaler Ghidoni, Christian Zaugg et Gazi Sahin: «Mettons en valeur le travail des artisan-e-s du fait main local».

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du 6 mars 2024)

MOTION

Considérant:

- que le nom de Genève (Genua en latin, puis plus tard Genova) apparaît pour la première fois en 58 av. J.-C. sous la plume de Jules César, dans le *De Bello Gallico*, ses *Commentaires de la Guerre des Gaules*;
- qu'il y a plus de 3000 ans, une ville se donne un destin. Au carrefour des grandes voies de communication reliant la Méditerranée au nord de l'Europe, Genève sera ville d'échanges d'idées et de biens;
- que Genève acquiert tôt dans l'histoire la renommée internationale de centre de commerce d'une certaine importance. Les foires qui se tiennent dans ses murs et qui atteignent leur apogée vers le milieu du XVI^e siècle consacrent son rôle stratégique dans les circuits économiques;
- que le commerce rhodanien, son organisation ainsi que la diffusion des marchandises sont ensuite mis à l'honneur. Des navires venus de tous les horizons faisaient étape à Arles et une partie de leur chargement, remontant le cours du Rhône, était redistribuée via Genève jusqu'au-delà du Rhin;
- que Genève est une ville de commerce où les échanges commerciaux se font depuis des générations très anciennes;
- que la ville est riche en artisan-e-s qui souhaitent exposer et mettre à la vente leurs produits à tous les publics;
- que les produits faits à la main sont de grande qualité, leur exposition au grand public viendra montrer la qualité du travail de nos artisan-e-s;
- que les rues de Genève sont depuis des temps anciens des lieux de commerce, comme le soulignent les Journées du patrimoine;
- que le marché des artisans de Noël à Genève est très fréquenté et apprécié par la population locale,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à:

- favoriser les foires des artisans locaux et artisanes locales dans les rues de Genève, en exposant leurs produits faits à la main comme la poterie, la maroquinerie, les bijoux, le tricot, le papier, les jouets, la couture;
- donner la possibilité d'exposer davantage sur l'espace public, comme c'est le cas dans le cadre du marché de la Fusterie, ou lors de manifestations plus ponctuelles;

- recréer des liens plus étroits entre les artisan-e-s et la population pour connaître leur travail du fait main à travers les foires réalisées en ville;
- faire revivre l’histoire de l’artisanat fait main au cœur de la cité, comme ce fut le cas entre le XV^e et le XIX^e siècle.
-